VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 11 JUIN 1919 — No. 29

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune,

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

COUPS DE PLUME

Quand un homme a faim et qu'il demande du pain, on se trompe grandement si l'on croit pouvoir satisfaire son appétit en lui jetant une brique par la tête.

Quand un homme a le ventre vide il est un sujet tout trouvé pour l'hynoptiseur anarchiste ou bolcheviste.

* * *

Quand un père de famille ne peut donner aux siens les vêtements, les chaussures, la nourriture nécessaires à leurs besoins et quand en même temps il voit l'étalage disgracieux du fât et sot parvenu, sa thésuarisasion des richesses par un clan de spéculateurs, l'accaparement des produits du sol par une coterie qui ne songe à amasser que pour augmenter ses profits en augmentant les prix, il grice des dents et il devient vite mûr pour la révolution.

* * *

Le Canada a exporté en Europe l'an dernier pour tout près de $200,000,000 de produits canadiens.

On dit que des milliers de tonnes de nourriture ont pourri dans nos refrigérateurs.

Pour ces raisons la quantité des denrées disponibles pour le consommateur canadien, a diminué considérablement et conséquemment le prix a augmenté au de là de toute proportion.

Jusqu'à l'épidémie terrible de l'automne dernier qui a permis à plusieurs de doubler et quadrupler leurs revenus.

La farine, le pain, les oeufs, le fait, la crème, le beurre, le fromage, les légumes, toutes les choses nécessaires à la vie, sont devenus des objets de luxe et l'on voudrait en certains quartiers que l'homme à petit salaire ou au revenu moyen s'éclate de rire.

Allons donc!

* * *

Les profits de guerre devraient être déclarés illégaux, car ils sont immoraux.

L'Etat devrait forcer le profiteur de guerre de transporter le fruit de ses exactions dans les coffres du peuple.

Est-il vrai que des marchands de porc et de bacon ont fait des millions par l'accaparement de cette marchandise et par la hausse des prix?

Si c'est faux, que l'on se hâte de désabuser le peuple.

Si c'est vrai, que ces messeiurs soient forcés de dégorger et que l'on ne tarde pas à instituer l'"ordre de la porcherie."

* * *

Cet apanage leur conviendrait mieux que le baronnage.

Quatre vingt-dix pour cent des grèvistes ne veulent pas de tapage.

La grève de Winnipeg est due à la hausse immodérée des prix.

Les chefs du mouvement ne sont pas des *foreigners.*

L'ineptie de nos gouvernements est la cause principale de tous les ennemis.

Apparemment abattue, la grève sera encore vivante, le feu continuera à brûler sous les cendres, la haine des castes vivra toujours, aussi longtemps que les pouvoirs publics ne se seront pas rendus compte que le coeur du peuple est malade.

* * *

Le régime de la force n'a qu'un temps, il ne saurait guérir, il ne règle rien d'une manière définitive, il attire simplement la répressaille et invite naturellement la violence.

* * *

Si quelques fois il est nécessaire de se servir du sabre pour couper la tête de la révolution, il faut tout de même admettre que bien souvent l'on pourrait prévenir la révolte si les gouvernants et les manieurs de capitaux se donnaient la peine d'en faire disparaître les causes principales ou la raison.

* * *

Il y aura toujours dans les rangs de la socité, des troubles fêtes, des haineux, des jaloux et des envieux, mais quand la prospérité règnera dans toutes les classes, ces brouillons ne jouiront d'aucune influence, ils seront honnis de tous et leurs appels à la violence n'auront aucune prise sur la masse du peuple.

* * *

La prospérité et la paix ne règneront dans le pays que le jour où les gouvernants et le peuple auront tout d'abord reconnu la souveraineté absolue de Dieu sur le monde et que l'égoisme individuel aura fait place à la franche reconnaissance des devoirs de chacun envers son prochain.

* * *

Si le travailleur a des droits contre le capitaliste, il ne doit pas oublier qu'il a aussi des devoirs.

Droits et devoirs ne vont pas l'un sans l'autre.

* * *

L'envie est une passion méprisable qui enlève bien du bonheur.

Celui qui en souffre assombrit bêtement son existence et se consomme à petit fu sans améliorer son sort.

* * *

Les *foreigners* qui répondent dans notre pays des fausses doctrines devraient être coffrés au renvoyés chez eux.

Soit!

Mais lorsque la révolte est soufflée par des purs *britishers,* qui se servent des *foreigners* comme des outils et des paravents, on devrait avoir assez de coeur et assez d'honneur pour accepter ses responsabilités sans essayer de couvrir ses propres crimes avec le manteau des autres.

* * *

Si les *foreigners* que l'on a invités au pays, que l'on a emmenés ici à grands frais ont besoin d'une autre éducation que celle qu'ils ont reçue chez eux, qu'on leur donne cette éducation sans retard.

Mais cessons nous-mêmes de leur donner l'exemple de la licence et du mépris des lois.

* * *

La loi dans notre pays est la négation des droits de Dieu.

La loi au Manitoba est la négation des droits des parents sur leurs enfants.

Depuis un quart de siècle la loi du plus fort a été ici non seulement la meilleure mais l'unique loi.

Les traités les plus sacrés ont été violés.

La persécution religieuse tantôt violente tantôt sournoise, à été des plus actives.

L'insulte à la fierté de race, les blessures à l'idéal national ont été les armes favorites d'une oligarchie brutale, ignorante et étroite.

Ça n'est pas de cette manière que l'on crée une nation et que l'on fait un peuple.

* * *

Ça n'est pas en faisant du *foreigner* le bouc émissaire de tous les désordres que l'on en fera un bon citoyen.

Ça n'est pas en le rabaissant continuellement qu'on l'élèvera dans l'échelle sociale.

Allons plutôt à lui comme des frères, donnons franchement la main à ceux d'entre eux qui ont les mêmes aspirations que nous et qui veulent le bien et le développement du Canada.

Nous ferons plus par les bons traitements et la douceur, que par la violence et le mépris avec lequel on semble vouloir continuellement prononcer ce mot de *foreigner,* qui si, nous n'y prenons garde, deviendra le morceau de dynamite qui fera sauter notre construction nationale.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE ET FEMININE

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, qu'on soit fémininiste ou qu'on ne le soit pas, il est un fait qui ne peut être nié, c'est que le rôle de la femme, dans notre société, pris, déjà un peu avant la guerre, mais surtout depuis la guerre, une importance, un développement dont il faut bien tenir compte.

On a vu des femmes diriger des exploitations agricoles, des maisons de commerce, de petites industries: on en a vu contrôler des services publics. Tout cela était affaire d'intelligence; combien la femme est plus à l'aise et se meut dans une sphère qui lui convient mieux, quand elle remplit un devoir, une fonction où le coeur a plus de part que l'esprit—et c'est bien le cas quand il s'agit d'action sociale. Aussi avons-nous vu se développer considérablement "l'Action sociale catholique féminine" depuis la guerre terrible qui nous a ravagés et dont nous ne sommes pas encore délivrés.

Pour donner à nos lecteurs une idée de ce développement, nous ne sourions mieux faire que de nous inspirer de deux études que vient de réunir en brochure le Mainage, des Frères Prêcheurs, notre très distingué collaborateur.

* * *

Que des catholiques en général, que des femmes en particulier, se préoccupent d'exercer une action religieuse autour d'eux, on veut bien l'admettre. Mais que des femmes se préoccupent d'action sociale, voilà ce qui dépasse l'entendement de certains.

Or, c'est précisément cette action sociale qui différencie le mieux l'action catholique de l'action des meneurs du socialisme. Pour ceux-ci, leur but, leur ligne d'horizon ne s'élève jamais au-dessus de la terre. Sans doute, l'action sociale catholique prétend ne demeurer étrangère à rien de ce qui favorise le bien-être des travailleurs, mais elle veut que "les lignes terrestres et les lignes spirituelles de son plan d'action se raccordent entre elles" et elle entend faire de l'apostolat tout en s'occupant de mutualités, de syndicats, de salaires et de toute autre oeuvre semblable.

Nous sommes essentiellement, par nature et par besoin, faits pour vivre en société, si bien qu'on peut dire que la valeur intellectuelle, morale et religieuse des individus est étroitement subordonnée à l'état du milieu social où ils sont plongés. Et une Sainte qui fut, chose plus que rare, un homme d'Etat, sainte Catherine de Sienne, disait souvent : "Tout le bien et tout le mal arrivent par le moyen du prochain."

De par cette solidarité, quand une société méconnait les lois qui président à son développement, les écarts de la vie individuelle entrainent les scandales; les injustices, les attentats à la vie morale se multiplient, tout est en péril. Voilà pourquoi l'Eglise, tout en se penchant avec amour sur les âmes en particulier, s'inquiète de la vie des sociétés humaines. Instauratrice de l'ordre, elle veut que l'ordre social se maintienne.

Or, tout ce qui peut contribuer au redressement de l'ordre social est du ressort de l'apostolat chrétien. S'il y a des maux, ou souffrances qu'on ne peut faire disparaître, elle apporte à ceux qui souffrent la consolation de penser qu'aucune "douleur n'est inutile, lorsqu'ellle est endurée en union avec le coeur du divin Maître."

Et puis s'il ne dépend pas de l'homme d'échapper à la douleur, il dépend de lui de transformer ses moeurs et, en les transformant, d'améliorer même son sort matériel. Et par cette transformation opérée sur lui-même, il travaille efficacement au salut des âmes.

Cependant, il faut bien le dire, en fait, on se heurte à bien des difficultés.—Parlez aux ouvriers et aux ouvriers et aux ouvrières de mutualités, de syndicats de salaires, vous serez entendus, écoutés, accueillies: annoncez, même timidement, la question religieuse, on ne vous écoutera plus guère. Et les zélées propagandistes de se demander, anxieuses, "si le rapport de leur activité sociale avec l'apostolat chrétien n'est pas aussi intime, aussi immédiat qu'elle ce l'étaient tout d'abord imaginé."

Voici une excellente réponse à cette question. Il existe à Grenoble des associations professionnelles très florissantes: elles ont été fondées par Mlle Merceron-Vicat. L'an dernier, l'oeuvre célébrait son deuxième anniversaire. M. Cuche, professeur de droit à l'Université de Grenoble, fut chargé de présenter la doctrine des syndicats libres et leur histoire dans cette ville. Dans son discours, très remarquable, nous relevons ce passage :

"Tout homme a une âme immortelle; il est sur cette terre pour mériter, après sa mort, un bonheur sans fin dans la possession de son Dieu. Et alors? et alors tout doit être sacrifié à cette fin. Et c'est pour cela que nous ne voulons pas des longues journées de travail qui abrutissent l'ouvrier, le séparent trop longtemps de sa famille et lui donnent le goût de l'alcool; c'est pour cela que nous voulons une élévation de salaires, puisque, ainsi l'enseignent les Docteurs de l'Eglise, un minimum de bien-être matériel est nécessaire à la pratique de la vertu; c'est pour cela que nous voulons le repos du dimanche pour que l'ouvrier puisse, au moins une fois par semaine, se recueillir, se cultiver, gouter à loisir les joies de son foyer et avoir une journée entière sa fenêtre ouverte sur la nature et sur le ciel, loin de la fumée de l'usine et du bruit des métiers: c'est pour cela que nous voulons la "semaine anglaise", pour qu'il puisse se préparer à cette journée de repos et en jouir pleinement, sans en perdre la moitié à des travaux d'entretien ou à des occupations ménagères. Mais je m'arrête, l'énumération serait trop longue; il n'est pas une amélioration du sort de l'ouvrier dont nous ne soyons partisans et promoteurs, parce que, encore une fois, nous voulons tout ce qui peut lui permettre d'atteindre sa fin; tout ce qui peut développer en lui le sentiment de sa dignité et de sa vocation d'être humain, tout ce qui peut l'arracher au servage industriel, empêcher qu'il ne devienne une machine et qu'il oublie son âme rachetée du sang d'un Dieu."

En deux mots, l'action sociale, sous toutes ses femmes, contribue au salut des âmes en écartant les obstacles qui empêchent le travailleur de réaliser sa fin surnaturelle et elle place celuici dans la situation requise pour l'accomplissement de son devoir religieux. C'est ainsi que le P. Mainage résume la pensée de M. Cuche, dans une étude sur cette question.

Si tant de travailleurs et de travailleuses croupissent dans l'ignorance de la religion, c'est qu'ils n'ont pas le temps de chercher la vérité; c'est qu'ils sont trop souvent traités en machines et non en êtres humains. De là ces mouvements de haine, de colère, de désespoir.

* * *

Plus que jamais, au lendemain de la guerre, l'action sociale féminine trouvera à s'exercer. La récente grève des midinettes, son extension rapide l'ont prouvé. Les socialistes l'ont bien compris, et leurs orateurs ont prêché à ces jeunes ouvrières la lutte contre les patrons, le divorce, l'union libre... la paix humiliante avec l'Allemagne; et leur campagne n'a point cessé avec la grève.

Les syndicats féminins ont rempli courageusement leur devoir; mais leur intervention n'a pas pu toujours enrayer l'entreprise néfaste des révolutionnaires. Et ce n'est pas une fiction que ce trait, raconté par le journal la Travailleuse, où l'orateur met en scène une midinette embrigadée par la C. G. T., et qui continue de porter, au revers de son corsage, l'insigne du Sacré-Coeur.

Ne versons pas dans le pessimisme. A côté des échecs, il y a eu de consolantes victoires dans le détail desquels nous ne pouvons entrer et que relate le P. Mainage.

La faiblesse actuelle des syndicats féminins tient, pour une large part, au petit nombre de leurs adhérentes. Les groupements de la rue de Sèze, de la rue de l'Abbaye et de la rue Boissy-d'Anglas ne peuvent soutenir la concurrence avec les masses serrées autour des centres socialistes. Pour les fortifier, il leur faut des élites. Et pour former ces élites, il faut la collaboration des femmes des classes aisées aux oeuvres d'organisation professionnelle.

A cette idée que d'aucuns trouvent originale et inquiétante et qui évoquent pour eux l'image de la suffragette anglaise, on se récrire. Or, elle a été recommandée par M. de Mun et par deux papes : Léon XIII et Pie X.

Cette collaboration peut s'exercer sous plusieurs formes: agir sur l'opinion; mettre à la mode ce qui est "social" et "syndical"; se faire le propagandiste de cette idée; et, enfin, entrer en contact avec les travailleuses.

Mais cet apostolat social exige une préparation: l'étude des lois économiques, la connaissance approfondie de la vie ouvrière s'imposent... Où trouver cette formation? Il existe, à l'Institut catholique de Paris, une Ecole normale sociale destinée aux femmes et aux jeunes filles du monde. Son programme répond aux nécessités d'un apostolat qui veut être une oeuvre d'éducation populaire.

D'autre part, il faut recruter une élite parmi les femmes du peuple: le secrétariat des Syndicats féminins, 4, rue de Sèze, répond à cette pensée: on y a organisé une école professionnelle, un école commerciale des cours du soir.

Et le P. Mainage termine son étude en rapprochant ces deux institutions: Ecole normale sociale, Ecole d'enseignement syndical. L'une et l'autre poursuivent le même but: préparer l'organisation syndicale féminine par le recrutement d'une élite. Elles diffèrent par leur objet immédiat. La première s'adresse aux femmes du monde et les aide à entreprendre l'oeuvre de la restauration sociale, combattue par le socialisme. La seconde, adaptée aux besoins professionnels des employées réalisera une première concentration des travailleuses chrétiennes.

Comment ne pas augurer les plus féconds résultats de ces intiatives, dont l'honneur revient à la persévérance inlassable des femmes courageuses qui les ont réalisées?

Gabriel LATOUCHE.

LE PREMIER MAI A PARIS

Je viens d'assister, à Paris, au premier "Premier Mai" de l'après-guerre.

Voulez-vous mon impression personnelle, mon témoignage direct? Ce fut une journée calme et reposante. Je pus travailler paisiblement, dans le silence inattendu de la grande cité tumultueuse. D'ailleurs, je ne manquai de rien: des fournisseurs proches avaient tous ouvert leurs magasins, durant la matinée. eJ coupai mon labeur de quelque promenade, avec la satisfactoi de pouvoir déambuler, tranquille, a l'abri des voitures et des autobus. Aucune foule agitée ou affairée ne troublait les passants; nul tapage, à l'horizon, ne répandait l'inquiétude.

Mes lecteurs sont peut-être surpris de cette affirmation. Au risque de les étonner davantage encore, j'ajouterai que des millions de Parisiens pourraient la corroborer, je dirais même la majorité des Parisiens.

Pourtant les agences de nouvelles ont dû télégraphier partout que la capitale de la France fût paralysée par la grève et ensanglantée par l'émeute.

En effet, il y eut, ça et là, quelques troubles brodés sur un chômage, non pas général, mais assez étendu. Par malheur,—et ce ne saurait trop se déplorer, — ces troubles provoquèrent plusieurs collisions. Mais, de ces échauffourées rapides et restreintes à une "journée révolutionnaire", il y a loin, très loin, presque un abime.

Dans l'agglomération parisienne et ses populeux faubourgs, c'est par centaines de mille que se dénombrent les ouvriers. C'est à quelques milliers que se réduisit la "foule" des manifestants. Encore, ces turbulents, pour la plupart, étaient tout autre chose que de vrais travailleurs. On y rencontrait surtout des éphèbes anarchistes, de ridicules et sinistres mégères, des étrangers louches et des curieux imprudents. Quelques ouvriers aussi, évidemment, mais le petit nombre.

Cette tourbe a voulu, sur trois ou quatre points de la ville, organiser des cortèges ou des meetings insurrectionnels. La police et la troupe ont rempli leur devoir en s'y opposant. Ce fut tout. C'est encore trop; mais c'est peu.

D'ailleurs, la Confédération générale du Travail était nettement défavorable aux manifestations dans la rue. Seule la fraction parisiennie de la C. G. T., connue sous le nom d'Union des Syndicats de la Seine, avait résolu de promouvoir une démonstration publique; encore cette décision n'avait-elle été prise, en son sein, que par une minorité infime. Mais les responsables et les dirigeants du parti conseillaient la sagesse.

Et ceci, déjà, est un indice à retenir. Ces meneurs ne nous ont pas accoutumé à tant de prudence. On ne peut guère les soupçonner d'aimer la paix,—la paix sociale, entendons-nous,—pour elle-même. Leur attitude réservée ne se peut expliquer que par une arrière-pensée diplomatique ou par une secrète appréhension. Et qu'elle soit un calcul de l'habileté ou un effet de la crainte, elle constitue, dans les deux cas, un aveu de faiblesse. Si les chefs syndicalistes avaient la conviction de pouvoir mener leurs troupes où ils veulent et d'être appuyés par le peuple dans un conflit avec le gouvernement, nul doute qu'ils ne se montreraient plus audacieux. Mais ils sentent que leur heure n'est pas venue, que leur victoire n'est pas mûre. Ils sont capables d'organiser un chômage de quelques heures; ils ne sont pas de force à soulever toute une population. Ils comptent sur l'obéissance de leurs soldats, quand ils se bornent à leur commander l'inertie; ils redouteraient leurs insoumission, s'ils leur ordonnaient le mouvement.

* * *

Cet état d'esprit, d'ailleurs, se révèla entre les lignes dans les commentaires que les feuilles du parti consacrent à la journée.

D'abord, il y a, naturellement, l'exploitation des désordres.

Puisque quelques groupes d'anarchistes et d'indépendants, violent la consigne, ont essayé l'émeute et provoqué la répression, la C. G. T. proclame, avec une indignation bien jouée, que le gouvernement a voulu massacrer le peuple. Les malfaiteurs qui tiraient des coups de révolver ou lançaient des débris de fonte sur la police ou sur les soldats, sont érigés en promeneurs paisibles; les agents qui se sont faits blesser en remplissant leurs devoir sont dénoncés comme des argousins sanguinaires.

Cela, c'est le vieux cliché, usé par cent ans de service. Il ne trompe plus que ceux qui veulent être trompés.

La véritable pensée de menus se découvre ensuite.

Ils affirment, avec un orgueil victorieux, la force triomphante du prolétariat organisé. Le 1er mai 1919 est promu à la dignité de date historique; il sonne le commencement d'une ère nouvelle. Ce jour-là, sur un mot d'ordre parti de la Bourse du Travail, le peuple ouvrier a suspendu la vie de la nation; le gouvernement, la bourgeoisie, l'industrie et le commerce ont dû se plier aux exigences des travailleurs. C'est la souveraineté de demain, qui a inauguré son règne.

Sans doute, il y a quelque apparence de vrai dans cette phraséologie. Mais combien d'illusions plus ou moins volontaires, ou d'exagérations très conscientes!

Un chômage de vingt-quatre heures, qu'est-ce donc en somme? Tout simplement un jour férié. Jadis, aux temps de foi, cette "grève générale" recommençait tous les dimanches.

Mais, s'il fallait prolonger cette "férie" seulement une semaine, ce serait peut-être un peu plus difficile. L'employé de tramway, qui abandonnerait sa voiture, aurait bientôt fait de s'irriter contre le boulanger qui laisserait fermée sa boutique. Le cordonnier, qui se refuserait à confectionner des chaussures, ne tarderait pas à murmurer contre son voisin le tailleur, qui s'obstinerait à ne plus coudre de vêtements. Ainsi de tous les autres producteurs, qui sont surtout consommateurs. C'est une première réflexion, très facile et très évidente, qui a frappé immédiatement le bon sens traditionnel et avisé du peuple français.

A cette réflexion, s'ajoute une constatation de fait. C'est que le chômage "général" a été cependant limité de manière à ne pas interrompre absolument la vie sociale; c'est ainsi que, parmi les chômeurs, soi-disant révolutionnaires, beaucoup ont suspendu le travail sans aucun esprit d'obéissance à la révolution.

"Singulière grève générale" où les chemins de fer continuaient de circuler, ou des milliers de boutiques étaient ouvertes jusqu'à midi, où beaucoup d'admistrations publiques étaient en plein fonctionnement, où le téléphone marchait, où le gaz et l'électricité brûlaient!

Singuliers révolutionnaires, que des nombreux chômeurs, qui prenaient un jour de repos, parcequ'ils étaient embarassés de se rendre à leur travail, parce qu'ils habitaient un quartier peu sûr, parce qu'ils profitaient tout simplement d'un congé imprévu!

Ah! certes, il y aurait du déchet, dans cette armée de grévistes, le jour où la C. G. T. prétendrait la mobiliser contre le gouvernement et l'ordre social.

Et, dans nos campagnes, croyez-vous donc que les paysans, cette majorité silencieuse, pacifique et laborieuse du peuple français, ont laissé la vache à l'étable et la bèche à la maison!

Non, malgré certains succès partiels et momentanés des révolutionnaires, en dépit de quelques troubles évidemment regrettables, il s'en faut de tout que le 1er mai 1919 ait amené chez nous, les affaires du bolchevisme.

La France victorieuse, assoiffée de paix intérieure après la guerre étrangère, désireuse de travailler dans l'ordre et le calme, est immunisée contre le chancre des peuples vaincus.

François VEUILLOT.

FACE AU MENSONGE

Il y a d'autres criminels que ceux qui pillent, volent, incendient et tuent, ce sont les méprisables personnages qui, en matière grave, mentent, calomcause.

Mais si les auteurs de ces misérables articles sont pris en flagrant délit de mensonge, si leurs victimes protestent, rétablissent les faits, dénoncent leurs criminelles besognes, la même presse, si hospitalière pour les vils accusateurs qui cachent leurs honteux méfaits sous l'anonymat ordinaire des lâches, la même presse garde un obstiné et coupable silence et se refuse absolument à mettre tout au point en ubliant les réponses vengeresses de ceux qui ont été victimes de la haine, de la calomnie, du mensonge.

ous avons là, bout récent, un nouvel exemple de cette déplorable manière d'agir qui avilit la Presse abandonnée à de telles vratiques.

Dernièrement, la Revue de Paris a publié, sous le couvert de l'anonymat, un odieux article intitulé: la Poltique de Benoit XV.

Cet article n'est qu'un tissu de canient, trompent les masses, faussent les jugements, excitent la haine et, en captant l'opinion abusée, préparent les individus, les sociétés, les nations au mépris de toute autorité et à la révolte qui suit.

Une certaine presse, irréductiblement sectaire et qui voit rouge chaque fois que la religion, l'Eglise, le Pape, les prêtres sont en cause, ouvre toujours très largement ses colonnes aux ennemis de Dieu et de ceux qui, sur la terre, le représentent immédiatement. Elle fait bon accueil à leurs venimeux articles, elle accepte sans contrôle leurs élucubrations, elle enregistre leurs calomnies, elle publie leurs mensonges, elle les répand avec une joie diabolique et les propage avec une ardeur digne d'une meilleure erreurs, de preugés ridicules. La halomnies, de mensonges, de grossières ne mal déguisée la' inspiré. Il ne tend à rien moins, en définitive, qu'à détacher les catholiques du Vicaire de Jésus-Christ en l leur présentant comme l'ami secret des ennemis de la France.

Sous couleur d'une analyse libérale des paroles et des gestes du Pape, au courant de la grande guerre, l'auteur anonyme de la Politique de Benoit XV dénature les faits, tronque les déclarations les plus solennelles et les plus explicites du Saint-Père, fausse les communiqués, mêmes publiés par l'Osservatore Romano, organe officiel du Saint-Siège, et que le Vatican se fait un devoir de rappeler immédiatement à l'ordresi, d'aventure. une erreur d'apréciation ou d'interprétation se glisse dans ses colonnes.

Pour mieux séduire, suborner et tromper le lecteur, l'auteur anonyme ose se déclarer catholique... Il se fait libéral, conciliant, doucereux et, à la faveur de ce prétendu catholicisme plus que sus pect, de cette prétendu largeur de vue et d'appréciation, il s'emploie de tout son pouvoir à soulever contre le Saint-Siège et le Souverain Pontife l'opinion catholique d'autant plus facile à induire en erreur, pense-t-il, que les esprits sont plus énervés, plus troublés par les événements et que le Pape a dû, par devoir d'Etat, se renfermer dans la neutralité dont lui font une obligation très tsricte, sa haute mission de Vicaire de Jésus-Christ et sa qualité de Père de l'Eglise universelle.

La Revue de Paris, avec quel empressement, a ouvert toutes grandes ses colonnes à cet odieux factum qui sue la mauvaise foi et respire d'un bout à l'autre la haine et le mensonge.

Mais voici qu'une voix très autorisée fait entendre les accents indignés de la vérité misérablement dénaturée et travestie.

Dans une réfutation en règle de l'article publié par la Revue de Paris, le T. R. Père eL Floch, recteur du Séminaire Français à Rome (1), mieux placé que qui que ce soit pour voir clair et connaître ce qui se dit, ce qui se fait, ce qui se passe au Vatican, a confondu l'auteur anonyme de la Politique de Benoit XV, en réduisant à néant, l'un après l'autre, les odieux mensonges, les fausses allégations d'un scélérat de la plume qui sentait si bien l'acte méprisable qu'il commettait, qu'il n'a pas osé mettre son nom au bas de son article...

Pour peu que la Revue de Paris et certaine Presse connue pour hostile et qui lui a fait écho eussent encore quelque velléité d'honnêteté professionnelle et de souci de la justice, elles auraient dû faire bon accueil à la réfutation du mensonge, comme elles avaient accepté le mensonge lui-même.

Mais non : la Revue de Paris a gardé le silence, un silence obstiné sur la réplique vengeresse du T. R. Père Le Floch; en sorte que, si le lâche accusateur aconyme du Pape et du Saint-Père a eu toute facilité pour mentir et perpétrer son forfait, la victime n'a pas même le droit de porter au tribunal de l'opinion, sur la même place publique où en l'a calomniée, sa défense en rétablissant tous les faits.

On se saurait trop flétrir une pareille manière de faire et tout ce qu'il y a d'honnête, de loyal, de délicat dans la Presse, consciente de sa mission, doit s'indigner et protester contre de teis procédés, qui la déshonoreraient

(A suivre sur la 3ème page)

Entretien du jardin potager en été

(Notes des fermes expérimentales)

Les plantes racines comme les betteraves, les carottes et les panais, doivent être sarclées et éclaircies tandis qu'elles sont petites. On éclaircit les panais à environ quatre pouces d'écartement; les rutabagas de six à huit pouces. Les carottes peuvent être laissées à un pouce d'écartement et losqu'elles sont assez grosses pour être employées, on arrache chaque deuxième racine, laissant environ deux pouces d'espacement entre celles qui restent. Les betteraves fourragères peuvent être traitées dela même façon, mais la distance finale pour elles doit être d'environ quatre pouces. Comme les feuilles de la betterave font un légume délicieux et précoce, on doit règler l'éclaircissage d façon à ce que les fueilles puisse grossir assez pour être employées. Il faut tenir le sol bien biné, ne jamais le laisser durcir. Ceci s'applique spécialement aux pois et aux fèves si l'ont veut obtenir une récolte tendre et succulente. Il ne faut jamais cultiver les fèves lorsquelles sont humides de pluie ou de rosée, car les plantes que l'on abîme en binant sont spécialement sujettes à la rouille de la fève (les spores de cette caladie se développent dans les tissus abîmes).

Le blé d'Inde qui a été semé en buttes doit être éclairci à trois ou quatre plantes par butte, si ces buttes sont espacées de deux à deux pieds et demi. Les choux et les chouxfleurs doivent être plantés de dix-hùit à vingt pouces d'écartement dans les lignes et les lignes doivent être espacées de deux pieds et demi.

Il faut tenir le sol bien sarclé pour conserver l'humidité et stimuler une pousse rapide. Si l'espace est limité, on peut mettre les tomates en lignes espaces de trois pieds, et les plantes à dix-huit pouces dans les lignes, attachées W des tuteurs. Le blé d'Inde, les tomates, les concombres, les citrouilles, les potirons et les melons viennent bien sur un sol léger et chaud. On peut cultiver cinq ou six plants de concombre par butte: les buttes doivent être espacées d'environ trois pieds en tous sens: les citrouilles et les potirons, trois ou quatre plants par butte, et les buttes à six ou huit pieds d'espacement. Lorsque le sol est riche et chaud et que l'espace est limité, les buttes de concombres, citrouilles et potirons doivent être plantées entre les rangs de blé d'Inde.

ment la plantation de pommes de ter-

Il est essentiel de diner parfaitere pour conserver toute l'eau possible dans le sol; le rechaussage fournit également aux tubercules de la terre meuble où ils se développent. Cependant, dans les régions où les pluies sont faibles en été, la culture à plat conserve mieux l'humidité du sol. Il ne faut pas attendre pour pulvériser manger les plantes, ou que l'une ou que la bête à patates ait commencé à l'autre des nombreuses maladies qui attaquent les pommes de terre aient commencé à exercer leurs ravages. Le vert de Paris et l'arséniate de plomb sont des poisons très efficaces dans la lutte contre la bête à patates, et on peut les appliquer à raison d'un once de vert de Paris par quatre gallons d'eau, en ajoutant une once de chaux pour neutraliser l'arsenic libre. L'arséniate de plomb adhère mieux au feuillage que le vert de Paris; l'arséniate en pâte peut être appliqué à raison d'une once par gallon d'eau, l'arséniate en poudre une once pour deux gallons. On peut préparer la bouillie bordelaise en petites quantités de la façon suivante (se servri de seaux en bois): Faire dissoudre dans chaque gallon d'eau deux onces de sulfate de cuivre (couperose bleue); faire éteindre une livre et demie de chaux vive (chaux non éteinte) dans un gallon d'eau, brasser parfaitement et ajouter une chopine de l'eau de chaux pour chaque gallon contenant les deux onces de couperose bleue dissoute.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

N'OUBLIEZ PAS QUE L'IMPRIMERIE DU MANITOBA EST OUTILLEE POUR EXECUTER TOUTES SORTES D'OUVRAGESMUNICIPAUX, TELS QUE RAPPORTS D'AUDITEURS, LISTES MUNICIPALES, FORMULES, ETC., ETC.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est la présente donnée que Derrick Arthur Hayden, de la Cité de Port Arthur dans le District de Thunder Bay, conducteur, fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de sa femme, Tydvil Hayden, pour cause de adultère.

Daté à Port Arthur ce douzième jour de décembre 1918.

KEEFER, KEEFER & TOWERS,
Port Arthur, Ont.
Solliciteurs pour Derrick Arthur Hayden.

5—26

LE CONGRES DE CHICOUTIMI

Montréal, 6.—Le Congrès de colonisation de l'A. C. J. C. suscite partout le plus vif intérêt. La beauté mystérieuse de la région, la haute portée nationale du sujet mis à l'étude, la personnalité des adhérents, en ont déjà assuré le succès. Les congressistes vouloir assister au congrès de Chicoutimi, qu'ils y seraient entraînés par la n'auraient-ils pas toutes ces raisons de seule perspective du voyage. Y a-t-on bien songé! une superbe excursion en bateau sur le St-Laurent et le Saguenay; une randonnée en chemin de fer à travers les Laurentides et la région du lac St-Jean; une moisson abondante d'idées et d'observations recueillies tout le long de la route!

En effet, grâce à l'active et efficace collaboration d'amis de Chicoutimi, le Comité de l'A. C. J. C. a conclu avec les compagnies de transport des arrangements avantageux pour les congressistes.

Le transport simultané de quelques centaines de personnes présente des difficultés sérieuses dans cette partie éloignée de la province. L'A. C. J. C. a dû réquisitionner pour le bénéfice exclusif des congressistes tous les moyens de transport que les compagnies offrent au public. Conséquemment, on devra s'en tenir aux avis ci-après donnés, au risque de se voir refuser le passage :

Chaque personne, qui désire assister au congrès, se rend d'abord à Québec, à ses frais, et par les voies qu'elle aura elle-même choisies.

De Québec, le voyage se poursuit de deux façons : a) ou bien par bateau spécial, le Murray Bay, qui quittera Québec le samedi matin, 28 juin, aussitôt après l'arrivée du bateau de Montréal; b) ou bien, par le train (pourvu de wagons-lits) qui quittera Québec pour Chicoutimi le 28 juin, soit à 7 h. du soir, s'il y a un train spécial, soit à 9. 30, s'il faut attendre le train régulier.

Toute personne, autre que les délégués réguliers et les invités officiels, devra pour le double voyage Québec-Chicoutimi et Chicoutimi-Québec, se munir d'un billet d'excursion, au prix uniforme de $18.00 quel que soit le mode de transport choisi. Les excursionnistes ont en effet le privilège de retenir l'un ou l'autre des billets suivants: a) aller par le Murray Bay du samedi matin 28 juin, trois repas et lit compris, et retour par chemin de fer de Roberval à Québec, le 1er juillet, lit compris; c) aller par le train du samedi soir 28 juin, lit compris, et retour par le bateau qui quittera Chicoutimi le mercredi matin 2 juillet, trois repas et lit compris; d) aller par le train du samedi soir 28 juin, lit compris, et retour par le train qui quittera Roberval le mardi soir 1er juillet, lit compris.

Les porteurs d'un billet leur donnant droit, entre Québec et Chicoutimi, à l'aller et au retour par bateau seulement, dans les deux directions, pourront, en s'adressant au Secrétariat de l'A. C. J. C. et sur versement de $10, faire prolonger ce billet jusqu'à Montréal pour le départ et l'arrivée. Le départ de Montréal pour Québec se fera sur le bateau régulier du vendredi soir 27 juin, et le billet prolongé donne droit à un repas et un lit, tant à l'aller qu'au retour, entre Québec et Montréal.

A moins de convention particulière intervenue avec les Comités régionaux, les billets d'excursion sont en vente uniquement au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal; et les billets ne sont livrés que sur remise du prix, c'est-à-dire $18.00.

Les billets sont adressés aux destinataires par lettres recommandées, et on devra en accuser réception au Secrétariat général; les billets perdus ne seront remplacés dans aucun cas.

Le nombre des billets de bateau et de chemin de fer est limité, par suite de la longueur et des difficultés du transport à cette saison. On suivra l'ordre des demandes pour la remise des billets. Prière de faire diligence.

Toute demande de billets et toute correspondance au sujet des billets doivent être faites sur une feuille à part, distincte, qu'on pourra mettre sous même enveloppe avec la correspondance se rapportant à autre chose.

FACE AU MENSONGE

(Suite de la 1ère Page)

si elle les laissait entrer dans ses moeurs.

Quant à l'auteur lui-même de la Politique de Benoit XV, je laisse à l'opinion le soin de lui appliquer l'épithète qui lui convient. On jette au panier aux ordures les lettres anonymes: à leurs auteurs, on n'a rien autre chose à donner que le mépris qu'on réserve aux lâches.

Et pour clore, nous renvoyons toute la France qui, pour être digne d'elle-même, doit mettre la vérité et la justice au-dessus de tout, aux admirables et décisives paroles que le Pape vient de prononcer lors de la lecture solennelle des décrets sur la mémoire de Jeanne d'Arc.

"Il n'y a pas ici que les Français de naissance, il y a aussi les Français de coeur et ej suis de ceux-là".

Jusqu'à ce jour, aucun Pape n'avait prononcé de telles paroles. Non seulement, elles confondent tous les imposteurs qui ont essayé de représenter S. S. Benoît XV comme un ami de nos ennemis, mais encore elles sont pour la France une suprême invitation à remettre sa main dans celle que lui tend si généreusement le Saint-Père.

Puisse la France le comprendre enfin, et répondre de tout son coeur à de pareilles avances!

L. de Montenon,
des Publicistes chrétiens,
camérier secret de S. S. Benoît XV.

CONCERT HELIE

Nous donnons ci-dessous le programme définitif du concert qui sera exécuté, mardi prochain, le 17.

Notons que M. Hélie s'est assuré le concours de M. Waterhouse, violoniste distingué de Winnipeg et de M. Rodolphe Pépin, dont nous avons appris, depuis longtemps à apprécier le vigoureux talent de pianiste. Ce trio d'artistes, M. Hélie en tête, saura nous faire passer une soirée bien remplie.

M. Pépin nous quittera le lendemain pour aller se perfectionner dans son art, au Conservatoire de Boston; notre public se fera sans doute un point d'honneur de rendre à son talent l'hommage qu'il mérite. M. Pépin se fera entendre en duo avec M. Waterhouse.

Voici le programme :

1—O Souverain, o Juge! (Le Cid) .. .. Massenet
M. S. Hélie

2—Duo: Rondo Brillant (Opus 70) .. .. Schubert
MM. J. Waterhouse et R. Pépin

3—Souhaits .... Peyrla
En avril .... Sibella
Si je vous parlais de ma peine .. .. Fontenaille
A toi! .... Bemberg
M. S. Hélie

4—Deep River; Mélodie .... Martini
Spanish Dance .... Grenados-Kreisler

5—De l'autre côté du fleuve .. Fabre
M. John Waterhouse
Voici que le printemps .. Debussy
Mon Seigneur Jésus ...... Missa
Air (Paillase) .... Leoncavallo
M. S. Hélie

6—Andantino .... Martini
L'Abeille .... Schubert
M. John Waterhouse

7—Les enfants .... Massenet
Le miroir .... Ferrari
L'éventail .... Massenet
Pensée d'automne ...... Massenet
M. S. Hélie. M. Pépin au piano.

LES LECONS DU MARECHAL FOCH

Dans un petit livre qui vient de paraître, le commandant Grasset qui s'est spécialisé dans des oeuvres critiques de guerre comme la Guerre d'Espagne (1807-1814), la Doctrine allemande et les Leçons de Moukden et autres écrits remarqués, a voulu résumer les Préceptes et Jugements du Maréchal Foch, en les extrayant des Principes et de la conduite de la guerre qui ont fait la légitime réputation de l'ancien commandant de l'Ecole de guerre et qui justifient amplement son élection à l'Académie française. Le commandant Grasset a fait précéder ces extraits importants d'une étude détaillée sur la vie militaire du Maréchal. Il en a exposé toute la carrière et les principes, puis il nous a présenté le général à l'oeuvre d'abord au XXe corps pour couvrir Nancy. De Saint-Nicolas-du-Port où il s'est placé, il va enlever les hauteurs de Sanon, le bois de Crévic et Flainval, contribuant ainsi à la victoire du Grand-Couronné, qui restera l'honneur du général de Castelnau, et où il se montra digne d'un tel chef. De graves événements l'appellent à Châlons pour commander la IXe armée, que Joffre lui confie. Là, il doit appuyer l'offensive de Franchet d'Espérey et forcer à la retraite l'ennemi qui, dans sa position de repli au nord de Reims et de Châlons, se croyait déjà vainqueur. Le 4 octobre 1914, Foch est chargé de coordoner les opérations des armées françaises du Nord. Installé à Doullens, il couvre la retraite de l'armée belge et avec les Anglais défend le secteur Ypres-Dixmude. Il soutient énergiquement le moral de nos Alliés, impressionnés par instant par l'acharnement et la puissance des Allemands, vient brillamment au secours du 1er corps d'armée anglais assailli devant Dixmude par des effectifs énormes. C'est là qu'il dit au maréchal French qui s'écriait : "Il n'y a plus qu'à mourir!—Non, monsieur le Maréchal, il faut d'abord tenir, tenir à tout prix. Il sera temps de mourir ensuit!" Et French, se redressant, répond : Mon infanterie tiendra!" puis, barrant l'ordre de retraite, y substitue ces cinq mots: "Exécutez l'ordre du général Foch." Un juste et profond coup d'oeil a donc suffi pour parer à un danger mortel. L'ennemi se brise sur un mur inébranlable et y laisse 300,000 hommes. L'énergie et l'ascendant moral du général français ont assuré d'une façon définitive les résultats de la victoire d'arrêt, dite de la Marne.

L'hiver de 1914-1915 va être pour Foch et ses officiers une période de labeur intense et ingrat, en raison des efforts nécessaires pour le transport et l'accumulation de moyens matériels immenses par des intempéries et au milieu de difficultés inouis, compliquées de puissants combats. Dans les rudes efforts de cette campagne, il ne faut pas oublier l'action du général Pétain et de ses admirables lieutenants, qui fut si énergique et si belle. Au moment où Joffre devient généralissime, Foch continue ses travaux d'étude en vue d'une offensive générale, prépare son plan d'attaque sur la Somme et le fait approuver le 14 février 1916. Grâce aux résultats heureux de cette bataille, et qui sont dûs en grande partie à Fayolle, à Micheler et à nombre d'autres généraux qui ont fait ont fait preuve d'une valeur insigne, les Allemands doivent renoncer à leurs furieuses attaques sur Verdun.

Le 30 septembre 1916, Foch avait atteint la limite d'âge. Mais, en raison de ses services, le ministre, le maintenant en activité, lui confie la direction du Bureau d'études des grandes questions interalliées. Cette charge de conseiller de l'Entente était bien lourde au moment de l'écrasement de la Roumanie, des menaces d'une Révolution grondant en Russie, des affaires si compliquées de l'Orient, d'une foule de graves problèmes à résoudre. Mais pour cet observateur attentif il n'y avait qu'un théâtre principal d'opérations, le front occidental de la mer du Nord à l'Adriatique, où l'on devait supporter, sans fléchir, le choc des masses allemandes, que ce fût sur le front français, sur le front italien ou par l'effet d'une manoeuvre débordante, par la Suisse. Le plan est prêt au mois de mars 1917. Tout est prévu.

A l'heure où le défaut d'une union militaire efficace exposait l'entente aux plus graves dangers, où la route de Paris semble se rouvrir à l'ennemi, la décision qui s'imposait, la décision suprême est prise. Le général Foch est nommé généralissime des forces anglaises, américaines, belges et françaises. Enfin l'Entente a un chef, et la première condition de la victoire est réalisée.

On sait le reste, comme l'ont si bien expliqué les études pénétrantes de Henry Bidou. Below, qui menace Amiens; Hutier, qui menace Paris; Hindenburg, qui proclame déjà la victoire définitive, sont repoussés. Mais les Allemands, acharnés, reviennent à la charge, et 172 divisions alliées ont à lutter contre 212 divisions austro-allemandes. Avec l'appui de Pétain, Fayolle, Mangin, Gouraud, de Castelnau et autres généraux admirables, soutenu par la volonté et l'opiniâtres du ministre de la guerre Clemenceau, la contre-offensive décisive se déchaine d'une manière irrésistible, et la volonté de Foch broie la volonté de Ludendorff et de Hindenburg. Le nouveau maréchal de France justifie la confiance que le gouvernement a mise en lui et conduit les armées de l'Entente à la victoire, faite d'énergie et d'action. eL 25 octobre, Ludendorff jugeait la situation désespérée. Le 9 novembre, il fallait capituler, car huit jours de plus et les armées allemandes étaient anéanties. Foch les tenait sous sa main comme dans un étau, et l'armistice du 11 a dû être sollicité par l'Allemagne comme une grâce. Comme le fait rémarquer le commandant Grasset, "on ne saurait laisser dire ni laisser penser que l'armée allemande n'a pas été vaincu. Il faut bien savoir que si des régiments allemands ont osé passer sous des arcs de triomphe à leur retour dans des villes allemandes, c'est parce que la capitulation de l'Allemagne tout entière les avait sauvés du désastre, puisqu'il suffisait de quelques jours pour amener la rupture de centre, l'irruption des armées alliées par la brèche ouverte, et la capture des cinq corps d'armée du kronprinz de Bavière attardées en Belgique."

On peut donc affirmer avec le Parlement et avec toute la France que le maréchal Foch a bien mérité de la patrie. Il a lui-même compris dans cet honneur insigne ses glorieux compagnons, qui ont si noblement et si vaillamment défendu et illustré nos armes.

Le commandant Grasset a fait suivre son étude biographique d'extraits fort bien choisis parmi les préceptes et les jugements du maréchal Foch. Il les a classés logiquement, et, parmi ceux qui doivent attirer l'attention, je signalerai les Principes et les buts de la guerre, le Commandement, la Discipline, les Transformations de la guerre, l'Avant-Garde, l'Attaque décisive. Il y a là des leçons d'une vérité et d'une force saisissantes. On y voit que l'armée est au commandement ce que l'épée est au soldat; que penser et vouloir ne suffisent pas au chef, qu'il lui faut un esprit, un caractère spécial, un fluide impératif, un don d'impulsion personnel. A la discipline rigide, il faut que l'officier ajoute la discipline active à dominer l'intelligence, qui repousse l'inertie ou l'absence de pensée et fasse que le subordonné rende efficacement l'idée même de son supérieur.

Le maréchal Foch attache aussi, et très justement une importance considérable à l'Histoire, ainsi que le faisait Napoléon. "Pour entretenir en temps de paix, dit-il, le cerveau d'une armée, il n'y a pas de livre plus fécond en méditations que celui de l'Histoire." Il l'a du reste prouvé lui-même par ses profondes études sur la guerre de Vendée, d'Espagne, de Prusse, d'Italie, de 1870 et autres. Ses prévisions sur ce que devait être la guerre actuelle étaient bien celles d'un maître. Aussi ont-elles justifié sa conduite et réalisé ses intentions. "La volonté de vaincre, disait-il, est la première condition suprême que le commandement doit faire passer dans l'âme du soldat." Cette volonté-là, tous nos grands chefs comme Joffre, de Castelnau, Pétain et leurs admirables lieutenants l'ont eue au plus profond de leur être et l'ont transmise à ont eu toujours confiance, même au leurs subordonnés. Comme Foch luimême, ils n'ont jamais désespéré; ils sein des plus effroyables périls et des épreuves les plus tragiques. Ils connaissaient la parole réconfortante de Joseph de Maistre qui a eu tant de vues géniales et a si bien su les exprimer. "Une bataille perdue, disait-il, est une bataille qu'on croit perdre, car une bataille ne se perd pas matériellement."

C'est la certitude morale dont Foch ne doutait pas, et qui lui a fait affirmer à son tour, en le démontrant si magnifiquement, "qu'une bataille gagnée, c'est une bataille dans laquelle on ne veut pas s'avouer vaincu."

Henri WELSCHINGER,
de l'Institut.



ON DEMANDE DES RECRUES

Pour l'Infanterie Légère Canadienne Princesse Patricia

LE REGIMENT après quatre années et demie de service en France, a, par un arrêté-en-conseil, été officiellement déclaré une unité régulière des troupes Permanentes du Canada, avec quartier-général Temporaire, à Toronto, Ont. Un certain nombre d'anciens officiers et d'hommes de tous rangs vont continuer à faire partie du bataillon et tous les officiers qui seront nommés auront déjà fait du service outre-mer.

Conditions

1. Enrôlement pour deux ans.
2. Solde et allocations basées sur celles des troupes expéditionnaires canadiennes.

Qualifications

1. Aptitude physique.
2. Age, 18 à 45 ans.
3. Hauteur 5 pieds et 4 pouces.
4. Les ex-soldats devront produire de bons certificats de licenciement.

Il y aura des dépôts à Toronto, London, Winnipeg et Vancouver.

Les hommes qui désirent s'enrôler devront se présenter au Lieut.-Colonel W P. Butcher, dépôt de recrutement, Toronto, Ont.

DIEU SAUVE LE ROI
Ministère de la Milice et de la Défense.
Ottawa, le 16 avril 1919.
Q.G., 1-1-129. 28-30





ON DEMANDE DES HOMMES

On demande immédiatement des hommes de bon caractère pour faire du service dans l'artillerie montée royale canadienne et l'artillerie de garnison royale canadienne.

1. Age de 18 à 45 ans.
2. Durée du service 2 ans.
3. La solde et les allocation sont comme suit :
   Sergent-Major Batterie, $1.80 par jour.
   Sergent, Quartier-Maître, Batterie, $1.70 par jour.
   Sergents, $1.50 par jour.
   Caporaux, $1.20 par jour.
   Bombardiers, $1.15 par jour.
   Canonniers et conducteurs, $1.10 par jour.
4. Rations excellentes et abondantes.
5. Logement gratuit.
6. Soins médicaux gratuits.
7. Accoutrement gratuit.
8. L'artillerie montée royale canadienne est pourvue de bons chevaux de selle.
9. Le plus élégant des uniformes de grande tenue est porté par les hommes de l'A.M.R.C.
10. On préfère des célibataires.
11. Les dépendants des hommes mariés à l'époque de leur engagement, ont droit à des allocations.
12. Stations—A.M.R.C. Kingston, Ont. —A.G.R.C., Halifax, Québec, Esquimault.

Toutes les demandes d'engagement doivent être adressées à l'officier commandant de l'artillerie royale canadienne, aux endroits susmentionnés.

DIEU SAUVE LE ROI
Ministère de la Milice et de la Défense.
Ottawa, 16 avril 1919.
H.Q. 1-1-129. 28-30

PETITES ANNONCES

A LOUER—Trois appartements de deux chambres chaque, avec électricité et eau, salle de bains à l'étage, à louer pour seulement $12.00 par mois chaque dans le bloc Gevaert & Deniset. Aussi quatre chambres, pouvant servir de magasin et de résidence, même prix. S'adresser 88 81 ou 139 avenue Provencher. Téléphone M. 2354 et M. 993. —28

ON DEMANDE—Quelques bons commis d'expérience pour un bureau de banque. Banque d'Hochelaga, Winnipeg. —27

ON DEMANDE—Une servante; pas de lavage, pas de repassage: bon salaire. S'adresser à Madame Joseph Bernier, 168, rue Dumoulin, Téléphone Main 1020.

ON DEMANDE—Une servante. S'adresser au No 147, Avenue Provencher.

Images de Ste Jeanne d'Arc et de Saint Roch en couleur. Grandeur : 8x11, prix 3 pour 25c ou 8 pour 50c. Agents demandés. Gros profits. Adresser : A. BARNABE, 1331, Delorimier, Montréal, Qué. —25

ON DEMANDE—Une servante générale une femme de préference. Bon gages. S'adresser à Madame Gevaert, 86, Avenue Provencher, Saint-Boniface. —21

ON DEMANDE — Une bonne servante. Sans lavage. Bon salaire. S'adresser à Mme Dr Lachance, No 4, rue Hamel, Saint-Boniface. —20

ON DEMANDE—Une servante chez Madame F. Deniset, 139, Avenue Provencher; téléphone M. 993. Très bons gages. Pas de lavage.

ON DEMANDE—Une servante. S'Adresser à Mme T.-A. Bernier, 147, Avenue Provencher. Télé. M. 2299

ON DEMANDE

des hommes comme marqueteurs da marchandises et fréteurs pour les hangars à fret des chemins de fer du gouvernement. S'adresser coin des rues Water et Wesley, Winnipeg. Salaire : $101.00 par mois pour les marqueteurs; 43c de l'heure pour les fréteurs.

E. W. WARNER.



Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.



